

**Employé/e de commerce  
CFC avec ou sans maturité  
professionnelle intégrée**

---

**COMMERCE +**

Complément de l'apprentissage avec  
une orientation internationale



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Ecole professionnelle commerciale EPC  
Kaufmännische Berufsfachschule KBS**

---

Direction de l'économie, de l'emploi et de la  
formation professionnelle **DEEF**  
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**



---

# Index

---

<b>Conditions d'admission .....</b>	<b>4</b>
<b>Avantages .....</b>	<b>5</b>
<b>Déroulement de l'année à l'étranger .....</b>	<b>6</b>
<b>Timeline – Vue d'ensemble .....</b>	<b>7</b>
<b>Informations générales .....</b>	<b>8</b>
<b>Frais.....</b>	<b>9</b>
<b>Notices .....</b>	<b>10</b>



---

*Soucieux de répondre aux défis de l'économie, en particulier en lien avec le plurilinguisme et la globalisation de notre société, l'École professionnelle commerciale propose dans le cadre de l'apprentissage d'employé/e de commerce, avec ou sans maturité professionnelle intégrée, une mobilité d'une année à l'étranger. Les apprenti-e-s qui participent à cette mobilité ont l'opportunité de travailler six mois en Irlande et six mois en Allemagne afin d'améliorer leurs compétences sociales, culturelles et linguistiques.*

## Conditions d'admission

---

Les apprenti-e-s qui participent à la mobilité « commerce + » s'inscrivent avant les vacances d'automne de l'année scolaire précédente avec le formulaire d'inscription. Ils doivent :

- > Remplir la déclaration concernant les assurances et la joindre au dossier de candidature
- > Ajouter une lettre de motivations dans une des deux langues cibles, soit en allemand, soit en anglais
- > Ajouter une copie des notes scolaires des deux premiers semestres de l'école professionnelle.

Sur la base du dossier de candidature, la direction de l'école professionnelle commerciale choisit les candidats en fonction des places disponibles et effectuera un entretien avec eux.

L'accord du maître d'apprentissage est requis.

L'accord du représentant légal / de la représentante légale est également requis.

---

## Avantages

---

Les apprenti-e-s participant à la mobilité « commerce + » pourront bénéficier, en autres, de certains avantages et d'acquérir des compétences telles que :

- > Expérience de travail à l'étranger
- > Connaissance de deux cultures différentes
- > Plus d'indépendance
- > Compétences professionnelles et sociales supérieures
- > Connaissances en langues améliorées

Ils assimileront des facilités pour la procédure de qualification à la fin de l'apprentissage. Avec les diplômes de langue B1, B2 ou supérieurs, ils seront dispensés de la procédure de qualification pour les langues étrangères (en revanche, il est obligatoire de suivre les cours pour obtenir les notes d'expérience).

Leur candidature sera plus attrayante pour tout futur employeur améliorant ainsi leur employabilité.

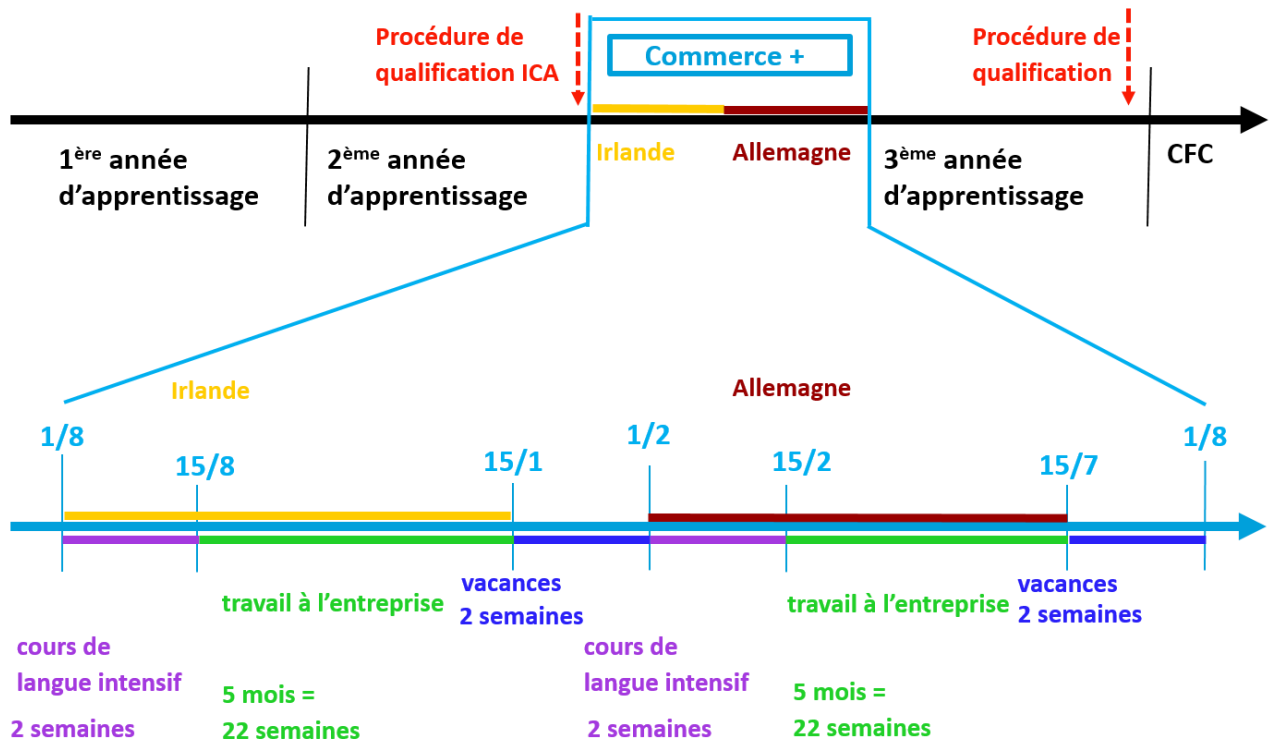
---

## Déroulement de l'année à l'étranger

---

Déroulement	Activités
Début août	Départ pour le premier pays (Irlande ou Allemagne). Cours linguistique intensif (20 à 30 leçons par semaine) pour bien débuter la formation et se mettre à l'aise avec la langue cible.
Mi-août jusqu'à mi-janvier	Travail durant cinq mois dans une entreprise. Cours linguistique hebdomadaire (4 leçons par semaine).
Vers la fin de leur séjour dans le premier pays	Passage d'un examen de langue officiel de niveau B1, B2 ou C1.
Fin janvier	Retour en Suisse, vacances à la maison.
Début février	Départ pour le deuxième pays (Allemagne ou Irlande). Cours linguistique intensif (20 à 30 leçons par semaine) pour bien débuter leur formation dans le deuxième pays et pour se mettre à l'aise avec la deuxième langue cible.
Mi-février jusqu'à mi-juillet	Travail durant cinq mois dans une entreprise. Cours linguistique hebdomadaire (4 leçons par semaine).
Vers la fin de leur séjour dans le deuxième pays	Passage d'un examen de langue officiel de niveau B2, B2 ou C1.
Deux dernières semaines de juillet	Retour en Suisse, deux semaines de vacances à disposition.
Début août	Réintégration au sein de l'entreprise formatrice et reprise des cours de la troisième année d'apprentissage à l'école professionnelle commerciale fin août.

# Timeline – Vue d'ensemble



---

## Informations générales

---

### Hébergement :

- > En Irlande, les participants vivent dans une famille d'accueil.
- > Les repas en Irlande sont couverts par la bourse.
- > En Allemagne, les participants vivent dans un foyer pour étudiants.
- > Les frais des repas en Allemagne ne sont pas couverts par la bourse.
- > Ainsi, les participants renforcent leur autonomie durant l'année à l'étranger.

### Situation contractuelle :

- > Le contrat d'apprentissage est interrompu pendant une année. Le formulaire de modification de contrat se trouve sur le site internet du Service de la formation professionnelle ainsi que sur le site de l'école professionnelle commerciale de Fribourg. Il doit seulement être rempli après la sélection définitive, soit après le mois de novembre.
- > Durant l'année à l'étranger, l'entreprise formatrice ne doit pas verser de salaire à leur apprenti-e. Elle n'a aucune obligation pour leur apprenti-e durant son stage à l'étranger mais doit garantir sa place lors de son retour.
- > La durée de l'apprentissage se prolonge d'une année.
- > L'apprenti-e qui participe au programme "commerce +" ne reçoit pas de salaire pour son travail en Irlande et en Allemagne. Il s'agit d'un stage non rémunéré. Presque tous ses frais sont couverts par la bourse financière de Movetia (voir : frais).

### Processus de sélection :

- > Après la première séance d'information au mois de septembre, les apprenti-e-s intéressé-e-s déposent leur candidature auprès de la direction de leur école professionnelle commerciale au mois d'octobre.
- > En novembre, après les entretiens avec les candidats, les admissions sont communiquées.



---

## Frais

---

- > Les participants à la mobilité se chargent eux-mêmes des assurances nécessaires (responsabilité civile (tiers), privé, voyage, maladie) pour la durée de la mobilité. Ils confirment disposer d'une couverture d'assurance suffisante pour toute la durée de leur mobilité avec la déclaration d'assurance.
- > Ils sont responsables d'avoir suffisamment d'argent de poche (env. 500 CHF par mois) pour pouvoir vivre sur place.
- > Les autres frais (coûts du voyage, du logement, du placement en entreprise, des cours linguistiques, des examens de langues, des transports publics) sont pris en compte par Movetia, l'agence nationale en charge de la promotion des échanges et de la mobilité qui est soutenue par la Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM).
- > Tous les frais supplémentaires en résultant d'une interruption du programme "commerce +" sont à la charge du participant.

---

## Notices

—

---

## Notices

—

**Ecole professionnelle commerciale EPC**  
**Kaufmännische Berufsfachschule KBS**

Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg  
T +41 26 305 25 26, [www.fr.ch/epc](http://www.fr.ch/epc); [www.fr.ch/de/kbs](http://www.fr.ch/de/kbs)

—  
Etat juin 2022 / Toutes modifications réservées

6-6-2 GUI\_Commerce+\_FR

—  
Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation  
professionnelle **DEEF**  
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**



**movetia** Austausch und Mobilität  
Echanges et mobilité  
Scambi e mobilità  
Exchange and mobility